



Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Lévis tenue le treize juillet deux mille vingt à dix-sept heures quarante, par visioconférence et au 2175, chemin du Fleuve, Lévis et à laquelle séance il y avait quorum.

CV-2020-05-28

Condoléances aux membres et aux proches de la famille de mesdemoiselles Norah Carpentier et Romy Carpentier

À la suite du décès des jeunes lévisiennes, mesdemoiselles Norah Carpentier et Romy Carpentier dans des circonstances tragiques, les membres du conseil municipal compatissent particulièrement avec la douleur de la mère des fillettes et aucun mot ne serait suffisant pour exprimer le chagrin causé par cette disparition incompréhensible ;

La population lévisienne, les membres du conseil municipal et la Ville de Lévis sont de tout cœur avec la famille et tiennent à leur offrir leurs meilleurs sentiments ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres et aux proches de la famille des jeunes lévisiennes, mesdemoiselles Norah Carpentier et Romy Carpentier, durement éprouvés par la tragédie.

Adoptée à l'unanimité